

24ÈME ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : DEUX ENTREPRENEURS ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE TOURCOING ET MAUBEUGE DISTINGUÉS LAURÉATS DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Roubaix, le 16 octobre 2025 - Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, et soutenu par le ministère de la Ville et du Logement ainsi que par la Banque des Territoires, récompense une trentaine de créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leur activité dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)¹.

La 24ème édition du concours Talents des Cités, lancée en avril 2025 par Juliette MEADEL, ministre de la Ville et du Logement et Nicolas DUFOURCQ, Directeur général de Bpifrance, s'inscrit dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, financé par l'État et la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires. Ce concours organisé par Bpifrance et accompagné dans sa mise en œuvre par BGE, est porté par un réseau de **partenaires engagés** aux côtés d'entrepreneurs issus des quartiers : l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Banque des Territoires, France Travail, France Télévisions, Radio France, le Club XXI siècle.

Un jury régional, présidé par le Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréats :

- Fatima AZIYANE dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- Achraf ECHKAOU dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an et moins de trois ans**, issus et/ou implantés dans un QPV.

Ces lauréats reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création et 1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse**.

Ils entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2025 qui désignera **6 lauréats nationaux**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

La remise officielle des prix du concours Talents des Cités 2025 aux lauréats des Hauts-de-France se tient lors de l'étape régionale de la **Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030**, organisée par **Bpifrance, le 16 octobre à Roubaix**. Cet événement réunit entrepreneurs, experts et financeurs autour de temps forts dédiés à l'accélération et l'accès au financement des projets issus des quartiers prioritaires. Au programme : conférences inspirantes, rencontres individuelles avec des acteurs du financement, et moments d'échange propices à la mise en réseau et à la concrétisation des ambitions entrepreneuriales.

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréate : Fatima AZIYANE

Entreprise en nom propre : LE CARMEL

Ville / Quartier : Tourcoing

Accompagnée et/ou financée par : BGE et financée par prêt d'honneur par initiative et Bpifrance

- **Parcours :** Fatima AZIYANE nourrit une passion pour la pâtisserie depuis son enfance. Après avoir travaillé plusieurs années dans des salons de thé et pâtisseries, où elle a appris, observé et perfectionné ses techniques de pâtisserie traditionnelle et compris le fonctionnement d'un commerce, elle décide en 2022 de se lancer dans l'entrepreneuriat en créant sa micro-entreprise Le Caramel, spécialisée dans le cake design. Cette première étape lui permet de se faire connaître et de bâtir une clientèle fidèle. Forte de cette expérience, elle concrétise aujourd'hui son projet en ouvrant son propre salon de thé à Tourcoing.
- **L'idée et l'entreprise :** [Le Caramel](#) est un salon de thé artisanal et créatif qui repose sur trois offres. **Le salon de thé** propose des pâtisseries fraîches, préparées sur place, accompagnées de boissons chaudes, dans un cadre cosy et convivial. **Le cake design** sur commande permet de créer des gâteaux personnalisés pour des événements familiaux ou professionnels. **Les ateliers de pâtisserie**, ouverts à tous, offrent l'opportunité de transmettre un savoir-faire et de partager un moment créatif et convivial. Le salon s'adresse à une clientèle locale et familiale, ainsi qu'aux entreprises souhaitant organiser des événements ou des ateliers en team building.
- **L'impact et l'engagement :** Le Caramel participe à la redynamisation de son quartier en créant un lieu vivant, chaleureux et accessible, favorisant le lien social entre familles, jeunes, seniors et publics éloignés de l'emploi. Elle valorise et transmet le savoir-faire artisanal. L'activité contribue également à réduire le gaspillage grâce à la production en petites quantités et sur commande, à limiter les emballages jetables et à privilégier des ingrédients simples, de saison et locaux.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréat : Achraf ECHKAOU

Entreprise : K.ZA

Ville / Quartier : Maubeuge

Accompagné par : GERMINAL dans le cadre du Programme d'accélérateur Création du programme EQ2030

- **Parcours :** Achraf ECHKAOU possède une formation technico-commerciale, enrichie par un master dans le domaine culturel. Il a créé la marque de vêtements « Calligrafic Wear », qui lui a permis d'acquérir une solide expérience entrepreneuriale. Parallèlement, il s'engage auprès des jeunes au sein de l'association C-Culturel, en développant des projets autour de la culture, de l'insertion et de la créativité. Ce parcours lui a permis de donner vie à un projet qui lui ressemble, K.ZA, faisant appel à ses compétences commerciales, culturelles et entrepreneuriales.
- **L'idée et l'entreprise :** [K.ZA](#) est une marque française de boisson énergisante lancée en octobre 2024, qui se distingue par son identité forte, son ancrage culturel et sa volonté d'inspirer une nouvelle génération. Elle repose sur 3 activités : la distribution des boissons énergisantes, un service d'e-commerce et une forte activité en marketing terrain et présence sur les réseaux sociaux. Au-delà de son offre commerciale, elle incarne un état d'esprit : audace, créativité, énergie et inspiration. Avec ses quatre saveurs originales : mojito, baies sauvages, yuzu / fruit du dragon, et original taurine, ses boissons sont distribuées dans plus de 200 points de vente comme Carrefour, les Boulangeries Louise, des fast-foods, des pizzerias, des night shops, stations-service, salons de coiffure et clubs sportifs. K.ZA est également partenaire de Fitness Park, où elle développe des animations autour de la performance et de la vitalité. K.ZA s'adresse à un public large : jeunes, artistes, sportifs, gamers et étudiants.

- **Impact et engagement** : Au-delà de son activité commerciale, K.ZA génère un impact social, éducatif et culturel : la marque propose des stages et formations pour les jeunes issus des quartiers, en partenariat avec les lycées, universités, centres sociaux et structures jeunesse ; K.ZA participe également à l'éveil entrepreneurial via des projets de mini-entreprises en lien avec les MECS et les centres sociaux. Et enfin, K.ZA valorise les talents locaux, artistes, sportifs, et créateurs via des contenus vidéo (séries K.ZA Kiff et K.ZA Inspi), des clips et des événements (K.ZA Tour). La marque crée un véritable écosystème communautaire inclusif, en s'appuyant sur des partenaires de terrain, pour organiser notamment des fresques participatives, des animations et des campagnes de communication ancrées dans les réalités locales.

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr

Contacts presse :

Bpifrance

Sophie Santandrea
07 88 09 28 17
sophie.santandrea@bpifrance.fr

ministère de la Ville et du Logement

01 44 49 85 65
communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Agence the Desk

Laurence de la Touche
06 09 11 11 32
Laurence@agencethedesk.com

À propos du ministère de la Ville et du Logement

Le ministère de la Ville et du Logement met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – <https://presse.bpifrance.fr> / – Suivez-nous sur [LinkedIn](#) et X : @Bpifrance – @BpifrancePresse

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires